



MAIRIE DE

GRAMBOIS

COMPTE RENDU
SEANCE DU 25 NOVEMBRE 2015 A 20H30

Procès-verbal de séance du 21 octobre 2015

Le procès-verbal est approuvé à l'unanimité.

Aménagement de Barraban

Afin d'achever la totalité des deux tranches de travaux et de pouvoir encaisser les produits de la vente des lots, il y a lieu d'augmenter la trésorerie de 250 000 €. Cette somme fera l'objet d'un emprunt sur 10 ans remboursable par anticipation si nécessaire.

Accepté à la majorité (13 voix pour – 1 abstention)

Schéma Départemental de Coopération Intercommunale

Le maire expose au conseil municipal la réorganisation des intercommunalités et explique que la commune doit se positionner par rapport au projet proposé par la Préfecture. Après débat, le conseil municipal propose que la commune soit dirigée vers un pôle économique porteur, en l'occurrence Manosque ou Cavaillon.

Adopté à l'unanimité.

Restauration scolaire – Critères de gratuité

Le maire expose au conseil municipal que compte tenu des augmentations constantes des demandes de repas au restaurant scolaire, il y a lieu d'en réglementer les possibilités de fréquentation. Il propose que les personnels désireux de bénéficier de ce service devront à compter du 1^{er} janvier 2016 s'acquitter de 2 tickets de cantine, comme les enseignants à l'exception des contrats aidés pour lesquels 1 ticket sera demandé. Pour les personnels communaux travaillant au service restauration ou service scolaire, la gratuité est maintenue.

Pour ce qui est des familles rencontrant momentanément des difficultés un rendez-vous avec le maire est indispensable afin de déterminer les modalités.

Accepté à l'unanimité.

Informations diverses :

Réunion PLU : le maire fait le compte rendu de la réunion du 19 novembre. Le bureau d'études va poursuivre les travaux.

Quartier Barraban : le maire fait part au conseil municipal de l'avancement du chantier et des promesses de vente déjà signées ;

Pavoisement des édifices publics le 27 novembre à la demande du Président de la République

Pôle médical : installation des infirmiers.

Décorations lumineuses de Noël : en cours d'études

La séance est levée à 21h15.